

Bilan simplifié de la section ST ALSACE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	24600	24600
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	178	-100
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-5475	278
					Total(1)	19304	24778
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	19304		19304	24778	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	19304	0	19304	24778	total(1+2+3+4+5)	19304	24778

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	15577	10100	Produits d'exploitation(1)	10102	10378
achats	250	126	Cotisations	5291	7505
autres charges externes	390	90	Subventions	4237	2827
autres services extérieurs	9999	5541	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	575	47
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	4939	4344			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	15577	10100	total(1+2+3+4)	10102	10378
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-5475	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat d' ALSACE **Exercice clos au 31 décembre 2022**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 19304 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 5475

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Syndicat a tenu le 09 juin 2022 son AG à Brumath

Le coût de cette assemblée s'est élevé à un montant net de 3669 €

A également organisé un repas pour les retraités pour un cout de 760€

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 personne 7 jours par mois assurant la trésorerie ainsi que l'administratif de la section.

Bilan des ressources de la section ST ALSACE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	5 290,59 €
Reversement de cotisations.....	4 109,14 €
Subventions reçues.....	4 236,85 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 418,30 €